Médecin spécialiste en oncologie médicale

Description

Le ou la médecin spécialiste en oncologie médicale (oncologues, cancérologues) préviennent, diagnostiquent et traitent les tumeurs cancéreuses des cellules, des tissus et des organes du corps humain. Ils effectuent des recherches approfondies sur les causes du mal et appliquent les thérapies adéquates. Ils prévoient aussi les mesures de réadaptation, les soins palliatifs et les contrôles de suivi.

Leurs principales activités consistent à:

Consultation et diagnostic

- recevoir en consultation des malades qui présentent des signes alarmants (modification d'un grain de beauté, nodule palpable, hémorragies locales, douleurs, troubles permanents de certaines fonctions, fatigue, etc.);
- effectuer une anamnèse complète (histoire du malade);
- prélever des fragments de tissus ou d'organe (frottis, biopsies) et pratiquer des examens histologiques (structure des tissus) et cytologiques (cellules);
- effectuer des examens complémentaires pour visualiser les lésions et analyser leur étendue: radiographie, échographie, scanner, examen endoscopique, etc.;
- poser un diagnostic et préparer un plan de traitement en tenant compte du contexte psychologique, familial et social du patient;

Traitement

- appliquer diverses mesures thérapeutiques: chimiothérapie (injections orales ou intraveineuses de médicaments anticancéreux), hormonothérapie, immunothérapie (injections d'anticorps, de lymphocytes, etc.), radiothérapie (irradiation par voie interne ou externe), chirurgie (ablation totale ou partielle des tumeurs, chirurgie réparatrice, etc.);
- corriger les troubles occasionnés par les effets secondaires des différents traitements, évaluer les résultats et adapter les thérapies;

Recherche, prévention et expertise

- agir en qualité de consultant auprès des autres médecins;
- participer à des recherches pour évaluer l'efficacité de nouveaux traitements: design d'étude, réalisation, statistiques, etc.;
- promouvoir des campagnes de prévention sur les comportements à risque (alcool, tabac, alimentation trop riche, etc.) et de dépistage.

Environnement de travail

Le ou la médecin spécialiste en oncologie médicale travaillent dans un cabinet privé ou dans une unité d'hôpital, en étroite collaboration avec une équipe soignante (infirmiers, chirurgiens, radio-oncologues, etc.). Ils assument de grandes responsabilités de soutien face à des patients atteints de maladies parfois incurables.

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en oncologie médicale s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus: services et divisions d'hôpitaux et de cliniques, instituts universitaires.

Durée

6 ans dont:

- 2 ans au minimum de formation en médecine interne générale;
- 3 à 4 ans de formation spécifique en oncologie médicale;
- 1 an au total dans un ou deux des domaines suivants: hématologie, radio-oncologie / radiothérapie; onco-hématologie pédiatrique, pathologie, médecine palliative, recherche oncologique, formation MD/PhD terminée.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel.

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en oncologie médicale.

Contenu

- bases scientifiques et juridiques (biologie tumorale; immunologie des tumeurs; étiologie, épidémologie, dépistage et prévention; recherches cliniques et statistiques);
- principes de base du traitement des affections malignes (pathologie; médecine de laboratoire; biologie moléculaire, étendue de l'affection; procédure de staging);
- traitement (chirurgie, radio-oncologie, chimiothérapie; médicaments cytostatiques, thérapies biologiques);
- sécurité des patients, évaluation des risques et gestion des erreurs (mesures palliatives et de soutien);
- traitement des entités tumorales (différents carcinomes, mésothéliome, tumeurs et tumeurs malignes, cancers, sarcomes, etc.);
- aspects psychosociaux du cancer (facteurs culturels influençant le traitement et la gestion de la maladie; mécanismes régissant la maîtrise des problèmes soulevés par le diagnostic oncologique chez les patients et leurs proches; intégration des membres de la famille, de l'aumônier, du personnel soignant, de l'hospice et des groupes d'entraide dans le traitement interdisciplinaire du patient, etc.).

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 28.04.2022

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Résistance nerveuse
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Disponibilité
- Sens de l'observation
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en oncologie médicale peuvent ouvrir un cabinet privé ou intégrer une unité d'hôpital. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en oncologie médicale peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse d'oncologie médicale ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.;
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: pratique du laboratoire au cabinet médical, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie/Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en médecine du travail/Médecin spécialiste en médecine du travail
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
https://www.asmac.ch

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
https://www.fmh.ch

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
https://www.siwf.ch

Société suisse d'oncologie médicale (SSOM)
Secrétariat
Reinacherstrasse 131
4053 Bâle
Tél.: 043 266 99 17
Tél.: 061 690 92 11
https://www.sgmo.ch/fr